



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

Epreuve 2. « Commentaire de documents »

Géographie : « Entre crise et mutations, un système agricole français en recomposition »¹⁸

Le jury rappelle que cette épreuve 2 comprend 2 parties, notées sur 10 chacune : une première partie dite « Analyse critique » répondant aux canons du commentaire de documents sur la base de l'analyse scientifique des documents proposés et une seconde partie, dite « Exploitation adaptée » proposant la transcription vers la classe des connaissances et problématiques développées par la première partie.

Dans leur globalité les candidats se sont attachés à répondre correctement à la forme de l'exercice demandé.

Remarques générales sur les copies

Les membres du jury ont valorisé les devoirs clairs, offrant une bonne vision d'ensemble et qui s'inscrivaient dans une démarche spatialisée et systémique. Ils ont également apprécié l'utilisation et la maîtrise des notions, concepts et vocabulaire géographiques spécifiques à cette question (liste non exhaustive), tels que agriculture intensive /extensive, rendement, productivité, spécialisation régionale des productions, système agro-alimentaire, patrimonialisation des paysages, labellisation des productions, agriculture durable (biologique ou raisonnée), MIN (marchés d'intérêt national), etc., ainsi que la mise en valeur des enjeux du monde agricole français actuel (depuis les années 1990), comme l'intensification des productions, leur spécialisation régionale, intégration aux filières agro-alimentaires, insertion dans un marché européen et mondialisé et par là essor de la contrainte extérieure pesant sur l'agriculture, les questions environnementales et les demandes des consommateurs, l'évolution de la perception des agriculteurs (de producteurs à prestataires de services pour la société), évolutions sociales de l'agriculture (fin de la paysannerie en tant que classe sociale, difficultés sociales), etc. L'intégration des territoires corses et ultra-marins à la réflexion (sans que cet angle de la question ne soit surdimensionné), une réflexion multiscale et une bonne différenciation des types de systèmes et d'espaces agricoles en France, selon des critères clairement définis, ont permis de déceler les bonnes copies.

Néanmoins, le jury ne peut que regretter que trop de copies aient confondu système agricole et agro-alimentaire, voire agriculture et espace rural, ou bien aient traité

¹⁸ Pour le jury, par Alexandra Monot, sous l'autorité de Sylvie Letniowska-Swiat, vice-présidente.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

l'agriculture française en général ou réalisé une copie d'économie agricole, sans spatialisation des phénomènes. Certaines copies ont également versé dans un commentaire historique présentant l'évolution chronologique depuis les années 1950 de l'agriculture française (il va de soi que pour expliquer certaines mutations, il fallait remonter à la mise en place du modèle productiviste des années 1950-1960, mais cela ne devait en aucun cas constituer le corps de la réflexion).

Mais, le plus regrettable est, d'une façon générale, la méconnaissance qu'ont les candidats du monde agricole, constituant pourtant l'un des piliers de la question de programme sur les mutations des systèmes productifs français et thématique inscrite dans les programmes scolaires. Ce monde agricole est, par ailleurs, trop souvent présenté à travers une vision négative et alarmiste des mutations en cours. Rappelons que les candidats doivent conserver une certaine neutralité dans l'argumentation : l'agriculture française ne meurt pas, les espaces en déprise ne sont pas sans agriculture, l'agriculture n'est pas synonyme de pollution et de crises sanitaires, etc. Ces dérives, liées à un manque de connaissances, ont conduit nombre de candidats à réaliser de trop longs développements (une partie entière) sur l'environnement ou l'agriculture durable, sur la PAC et/ou la mondialisation, souvent présentées comme à l'origine de tous les maux de l'agriculture française aujourd'hui !

Alors que les documents étaient accessibles, le manque de connaissances précises a entraîné des erreurs majeures, trop de candidats étant par exemple incapables d'expliquer la carte de France des revenus agricoles. Comme beaucoup de candidats ont depuis le lycée de vagues connaissances sur la mondialisation et la métropolisation, ils ont expliqué la situation agricole française avec ce prisme, sans penser aux spécificités agricoles : ainsi, les hauts revenus des agriculteurs franciliens sont souvent expliqués par l'attractivité urbaine et la proximité avec les centres de la mondialisation, le Limousin étant, lui, "enclavé"... De même, peu de candidats (les meilleurs) ont analysé les données statistiques en les rapportant à la superficie des pays, et beaucoup de confusions ont été constatées dans l'utilisation des données statistiques : des comparaisons simples et la présentation d'ordre de grandeur ont été appréciées.

Les idées reçues et les considérations de nature plus politiques que scientifiques ont été sanctionnées, notamment la vision de pauvres agriculteurs ruinés par les grandes firmes, et d'une agriculture française qui décline sous les coups d'une affreuse mondialisation libérale voulue par les Etats-Unis. Visiblement, ces candidats n'ont pas vu que la France était un des grands exportateurs mondiaux.

De bien trop nombreuses copies ont adopté un plan à tiroirs : I) Crises II) Mutations III) Recomposition, qui ne permettait en aucun de répondre au sujet, ne mettant pas en relation et en perspective ces trois termes qui fondaient la réflexion. De plus, la maîtrise même de l'exercice a fait défaut à certains candidats par la non-utilisation de certains documents, un traitement du sujet document par document, sans croisement des informations - erreur fatale trop récurrente -, la non-utilisation de connaissances



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

personnelles permettant de mettre en perspective les données issues des documents, l'absence d'une production graphique ou une production graphique non réalisée selon les règles attendues (absence de nomenclature, fautes énormes de sémiologie ou de localisation), sans oublier les copies offrant une composition et non un commentaire de documents (les documents présentés en introduction doivent servir de base à l'argumentation en y faisant référence et/ou en les citant).

Ainsi, il est regrettable que très peu de copies définissent correctement les termes du sujet, se bornant très souvent à une litanie de définitions plus ou moins adéquates. La problématique n'est malheureusement la plupart du temps qu'une réécriture à la forme interrogative du sujet, ce qui interroge sur la capacité future du candidat à comprendre les programmes, à les interroger et à les mettre en perspective avec ses connaissances. Le jury attire également l'attention des candidats et des formateurs sur la nécessité de maîtriser le vocabulaire, y compris non spécifiquement géographique : un revenu n'est pas un salaire, un millier n'est pas un million !

Eléments de correction

Analyse du sujet :

A partir des documents, les candidats devaient s'interroger sur les notions de **crises**, **mutations**, **recomposition** et **système agricole** qui devaient donc être définies dès l'introduction.

Crises : Étymologiquement, la crise est un choix, une séparation, une coupure. Pour Roger Brunet (*Les mots de la géographie*, 1992), elle est un dysfonctionnement qui permet le passage d'un système à un autre, mais elle est limitée dans le temps. La crise est ainsi un changement subi, décisif, favorable ou défavorable au phénomène concerné. Cependant, elle est une affaire de perception : la crise n'est appelée de cette manière que lorsque les inconvénients impliqués par le dysfonctionnement sont plus importants que ses avantages.

Le terme mis au pluriel, impliquait qu'il y a plusieurs crises de nature différente (économique, sociale, sanitaire, environnementale).

Mutations : étymologiquement le terme renvoie à une action de changer une chose. Il s'agit d'un changement radical et structurel, sur une temporalité variable (un changement plus ou moins lent ou plus ou moins brutal), qui conduit également au passage d'un système à un autre.

Le terme est mis au pluriel, il y a donc plusieurs formes de mutations dans différents domaines (économique, social, environnemental).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

Les termes de crises et de mutations devaient faire réfléchir les candidats à la temporalité du sujet. Faire remonter les crises et les mutations aux années 1950 n'avait pas grand sens. L'après-guerre voit le passage d'une agriculture familiale et avant tout auto-consommatrice à une activité marchande et intégrée par l'adoption du modèle productiviste prôné par la PAC. Mais c'est ce modèle qui entre en crise, d'abord économique de surproduction dans la seconde moitié des années 1970, puis sociale, sanitaire et environnementale dans les années 1980-1990.

Recomposition : C'est l'action de recomposer un secteur, donc d'assembler des éléments qui s'étaient séparés. Il s'agit ici de voir quelles sont les transformations sociales, économiques et territoriales conséquentes aux crises et mutations du système agricole en France.

Système agricole : Le système agricole renvoie à un type particulier de système productif : celui des activités de production de plantes et d'animaux, utiles aux hommes, directement ou indirectement obtenus à partir du sol. Selon P. George, il s'agit des « caractéristiques techniques de la production agricole : nature de l'association vivante de la combinaison des cultures et des élevages, et des moyens mis en œuvre » (P. George, F. Verger, *Dictionnaire de la géographie*, PUF, 2010).

Le système agricole porte ainsi non seulement sur les structures agraires, mais aussi sur les liens sociaux et géographiques entre les agriculteurs et le territoire agricole, et sur les paysages agraires.

Se pose alors le problème des limites thématiques du sujet : faut-il inclure ou non la sylviculture qui appartient à l'agriculture ? Aucun des documents n'y fait référence et on peut raisonnablement réduire le sujet aux cultures et élevages.

Il faut différencier le système agricole du système agraire et du système agro-alimentaire :

- Le système agraire (Marcel Marzoyer, 1997) est « un type d'agriculture historiquement constitué et géographiquement localisé, composé d'un écosystème cultivé caractéristique d'un système social productif défini permettant d'exploiter durablement l'écosystème cultivé », comme l'openfield associé à la céréaliculture.
- Le système agro-alimentaire inclut l'agriculture dans un ensemble d'activités en interaction entre l'amont de la production agricole et l'aval de celle-ci, notamment via les industries agro-alimentaires (IAA) qui transforment les produits vivants issus du système agricole.

En d'autres termes, le système agricole est composé de différents systèmes agraires et est intégré au système agro-alimentaire.

Français : cet adjectif invite les candidats à réfléchir aux limites spatiales du sujet : faut-il penser le sujet à l'échelle de l'Hexagone, de la France métropolitaine ou faut-il aussi inclure l'outre-mer ? Tous les documents portent sur la France métropolitaine, mais les



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

agricultures ultra-marines peuvent être intégrées au raisonnement, notamment si le candidat élabore une typologie à la fin de son analyse critique des documents.

Faut-il penser le sujet aux échelles européenne et mondiale ? Oui, notamment pour comprendre les facteurs qui concourent aux crises et mutations du système agricole. Néanmoins, il ne faut pas fonder la réflexion uniquement sur la contrainte extérieure.

Les enjeux du sujet : Le sujet portait ainsi sur les effets (recompositions) de la remise en cause du productivisme depuis les années 1980-1990.

Problématique : Il s'agissait donc pour les candidats de s'interroger (bien sûr en spatialisant la réflexion et en faisant varier les échelles) sur les transformations du système agricole français depuis les années 1980-1990, avec la multiplication des crises et des évolutions qui le frappe, après avoir connu une période faste de révolution agricole dans les années 1950-1960. Quelles sont alors les perspectives pour l'agriculture française, en tant qu'activité économique intégrée à un contexte européen et mondial de plus en plus complexe ?

Présentation du dossier de documents :

Rappel : Tous les documents doivent être présentés et analysés de manière synthétique à un moment ou à un autre de la partie analyse critique, mais surtout pas de manière longue et détaillée en introduction. Trois ou quatre phrases suffisent alors.

Le corpus était composé de documents récents (2013 à 2015), de natures variées (tableaux de données, graphiques, cartes, textes), issus de sources officielles ou scientifiques (doc. 1, 2, 3, 4 et 6) et d'articles de journaux (doc. 2 et 5), et montrant non seulement les évolutions des structures et de la production agricoles, mais aussi les difficultés traversées par certaines filières et les adaptations tentées pour y faire face.

Document 1 : Place de l'agriculture française dans le monde et en Europe. FAO, 2013, et Eurostat, *Statistiques agricoles, forestières et piscicoles 2014, 2015*

Ce premier document présentait 2 tableaux de données montrant l'importance européenne et mondiale de l'agriculture française, placée dans les premiers rangs européens de production et au 5^e rang mondial des exportateurs de produits agroalimentaires en valeur. Le document indiquait aussi que cette puissance du système agricole français était en difficulté puisque depuis 1990, la France est passée des 3 premiers rangs mondiaux au 5^e, ce qui s'explique par l'émergence de nouveaux grands producteurs/exportateurs, au sein de l'Union européenne (Pays-Bas, Allemagne) et à l'échelle mondiale avec les pays émergents (Brésil). Le tableau de droite présentait par ailleurs les piliers de la puissance agricole française : vin, céréales, sucre, élevage intensif. Enfin, en comparant les exportations et les importations agroalimentaires, on

constate que dans le commerce extérieur ce secteur est excédentaire (un des rares secteurs excédentaires aujourd'hui).

Document 2 : Les revenus agricoles en 2013. Agreste, RGA, et *Le Figaro*, 21/12/2013

Le document 2 était divisé en 2, avec d'abord des graphiques présentant les revenus d'exploitation par branche agricole et les évolutions spécifiques pour les filières d'élevage bovin et porcin, puis une carte de la répartition des revenus d'exploitation par région métropolitaine.

- Doc. 2a : L'histogramme présentait la gamme variée des revenus des moyennes et grandes exploitations selon le type de production. Sont supérieures à la moyenne (indiquée dans le doc. 2b : 38 300 euros/an) la viticulture, la plus rémunératrice, et la grande culture. Toutes les autres filières sont inférieures à la moyenne (ce qui conforte l'idée de puissance des deux premières branches !). Les moins rentables sont les branches ovins et caprins, les céréales et oléagineux, les bovins à viande et l'arboriculture fruitière, qui sont à moins de 50% de la moyenne des revenus. Attention toutefois, ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de précaution car ils ne portent que sur l'année 2013, année d'effondrement des cours mondiaux des céréales. Les évolutions sont davantage développées par les graphiques en courbes des revenus de quelques filières d'élevage. La variabilité interannuelle des revenus est forte et fonction de l'évolution des prix et des cours sur les marchés à différentes échelles, selon les crises économiques (surproduction, problème sanitaire, etc.). Ces filières se maintiennent grâce aux subventions, qui dans certains cas évitent aux agriculteurs la faillite (*cf.* les revenus des bovins à viande représentaient en moyenne 16 000 euros par agriculteur en 2014 alors que la même année les subventions par exploitation étaient de 41 000 euros !).
- Doc. 2b : la carte de la répartition régionale des revenus d'exploitation mettait en valeur les régions d'agriculture riche et d'agriculture pauvre. Sont bien au-dessus de la moyenne les régions du Bassin parisien et le Poitou-Charentes. Sont dans ou proche de la moyenne le nord-est (Alsace, Lorraine), le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Bourgogne. Sont très inférieures à la moyenne les régions Limousin (région aux revenus les plus faibles), Auvergne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Corse ou Basse-Normandie, régions dont les revenus diminuent entre 2011 et 2012. Les autres régions sont en situation intermédiaire entre les régions de revenus moyens et celles à bas revenus. Cette répartition s'explique d'une part par les contraintes édaphiques et climatiques (régions de montagne défavorisées), mais cela n'explique pas l'ensemble des situations. Les raisons majeures de ces écarts sont davantage à rechercher dans le type de production et le type de système agricole (intensif ou extensif, vivrier ou commercial et de marché). Par exemple, la relative faiblesse de l'agriculture aquitaine, qui porte pourtant l'un des principaux vignobles de France et d'importants espaces de céréaliculture, est à mettre en rapport avec l'étendue de la polyculture au sein de cette région et le cas spécifique des Pyrénées occidentales.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

Document 3 : Le pastoralisme dans les Alpes du Sud. Laurent Garde, Marc Dimanche et Jacques Lasseur, « Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud », *Revue de Géographie Alpine*, n°102-2, 2014, mis en ligne le 04 août 2014, consulté le 21 septembre 2015.

Cet extrait d'un article scientifique posait la question du devenir de l'agriculture de montagne et notamment du système agro-sylvo-pastoral à travers l'exemple du pastoralisme dans les Alpes du Sud. Les facteurs de mutations de ce système indiqués par le texte sont les crises économiques, l'évolution de la société française et locale et la mobilité des hommes qui ont conduit à la marginalisation sociale des bergers, à la baisse du nombre d'actifs agricoles, à l'exode rural et au dépeuplement de ces espaces ruraux. L'agriculture a dû s'adapter en développant des productions de qualité afin de répondre à la demande de la société et en favorisant de nouvelles valorisations des produits par le biais de la labellisation ou des ventes par circuits courts. Néanmoins, les nouvelles installations ou les reprises d'exploitation sont difficiles, alors que la société transforme l'activité pastorale en moyen d'entretenir les paysages au détriment de sa fonction première de production de lait, fromage et viande. Enfin, de nouveaux acteurs, aux attentes contradictoires, pèsent sur l'activité pastorale : les collectivités locales qui subventionnent l'entretien des paysages, les consommateurs demandeurs de produits de terroir et les écologistes qui militent pour l'encadrement voire l'interdiction du pastoralisme.

Document 4 : Les exploitations agricoles françaises métropolitaines et leur évolution. SCEES et Agreste, Recensements Agricoles (1955, 1970, 1979, 1988, 2000, 2010), Enquêtes sur la structure des exploitations

Ce tableau statistique permettait de mettre en avant l'effondrement du nombre d'exploitations, des actifs agricoles, le recul de la SAU et le changement des statuts des exploitations agricoles (explosion depuis les années 1990 des EARL et des GAEC). Conséquemment, les données montraient la croissance de la taille des exploitations et les fluctuations de l'âge des exploitants.

Les mutations des structures agraires passent de la domination des petites exploitations souvent d'autosubsistance à la grande exploitation productiviste et intégrée à la filière agroalimentaire, les mutations sociales de l'agriculture conduisant à laisser une place très minoritaire aux paysans dans la population active et dans la population en général, et même dans la population rurale.

Toutes ces évolutions sont censées être connues des candidats. Néanmoins, le tableau allait au-delà de ces éléments de base sur cette thématique en montrant une accélération des processus depuis 1988, ce qui devait faire réfléchir les candidats à une nouvelle mutation en cours du système agricole français.

Ainsi, ce document synthétisait les principaux enjeux socio-économiques de l'agriculture et leurs transformations sur 55 ans.

Document 5 : La crise de la filière porcine. Marc Vignaud, « Pourquoi la filière porcine française n'y arrive plus », Le Point, publié le 17/08/2015 à 18:58, modifié le 18/08/2015 à 18:09, www.lepoint.fr

Cet extrait d'un article de magazine portait sur les difficultés et les pressions subies par les acteurs de la filière agroalimentaire porcine. La concurrence européenne, aux productions de 20 à 30 % moins chères grâce à une taille plus grande des exploitations permettant des économies d'échelle, et la forte concentration de la grande distribution en France pèsent sur les éleveurs porcins français, qui du fait d'un sous-investissement lié aux difficultés financières récurrentes, ont une productivité 30 à 40 % inférieure aux concurrents européens. A ces difficultés économiques s'ajoutent des contraintes réglementaires (les normes françaises sont plus strictes que les normes européennes) et sociales, les élevages intensifs porcins étant mal perçus et assimilés à des nuisances environnementales.

Document 6 : Vers d'autres modes de production et de vente

- Doc 6a Agence BIO/AC et Jean-Claude Raynal et Lala Razafimahefa :

Le graphique portait sur l'essor de nouvelles formes d'agriculture plus respectueuses de l'environnement (ce qui devait faire penser aux questions environnementales posées par le productivisme), comme l'exemple fourni ici de l'agriculture biologique. Celle-ci apparaît au début des années 1990 en France et s'est développée pour l'instant en deux phases : une première hausse entre 1997 et 2002 puis une seconde, plus intense, depuis 2008. La croissance des données a l'air spectaculaire : une surface décuplée et un nombre d'exploitations concernées qui a plus que quintuplé. Néanmoins, la part de l'agriculture biologique reste très faible (si on compare aux données du doc. 4) : 3,5 % de la SAU en 2014 et 5,8 % des exploitations. Ce décalage révèle d'ailleurs que ce sont plutôt les petites exploitations qui se convertissent au bio, cherchant un nouveau modèle de développement économique et de nouveaux débouchés pour leurs productions, en s'adaptant à une demande des consommateurs (*cf.* doc. 3).

- Doc 6b « Prospective territoriale dans le cadre de projets sociaux et solidaires : analyse de l'émergence des AMAP au sein des bassins de vie ruraux en France », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n°22, 2014, p. 21-39 :

Le document mettait en évidence l'essor des circuits courts de commercialisation des productions agricoles, avec un retour au contact direct entre les producteurs et les consommateurs. Ici, à travers le cas des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), partenariat de proximité géographique entre un groupe de consommateurs, qui s'engagent à acheter régulièrement les productions agricoles, et une ou plusieurs exploitations locales. Ce concept, né au Japon dans les années 1960, est arrivé dans le Sud de la France au début des années 1990, avant que l'association ne soit officiellement créée en 2003.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

La carte montre la forte polarisation des AMAP sur les bassins de vie urbains, avec des concentrations plus importantes sur les régions littorales méditerranéennes, Rhône-Alpes, l'ouest atlantique et le Bassin parisien. Globalement, leur localisation coïncide avec les fortes densités humaines métropolitaines, sauf dans le nord-est où elles sont moins nombreuses.

Cette répartition s'explique en partie par la présence des consommateurs, mais aussi par le type de producteurs, plutôt liés à une agriculture périurbaine de marché urbain (maraichage notamment).

Ce document permettait aux candidats de réfléchir aux nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs, débouchés censés améliorer leurs marges économiques et leurs revenus.

Annexe : Enseignement spécifique d'histoire géographie des séries économique et sociale et littéraire – classe de première, Bulletin officiel spécial n°9 du 30/09/2010, modifié par le Bulletin officiel du 13 décembre 2012.

Cette annexe sert à guider les candidats dans le choix d'un niveau pour l'exploitation adaptée : ici les classes de Première ES et L. Attention, ce n'est qu'une indication et non une obligation. Les candidats pouvaient choisir un autre programme ou une autre séquence, s'ils le souhaitaient. Dans tous les cas, le choix du niveau scolaire et de la séquence doit être justifié.

Proposition d'une réponse au sujet

Les éléments indiqués ci-dessous ne sont qu'une proposition, forcément critiquable et perfectible, parmi d'autres.

1^{ère} partie : Analyse critique

I) Un système agricole performant mais marginalisé dans l'économie et la société françaises

A) *Une agriculture performante*

- Une performance économique (doc. 1, 4 et 5)

L'agriculture française appartient aux premiers rangs européens pour de nombreuses productions reposant sur 4 piliers : le vin, les céréales, les produits animaliers (lait et viande) et les fruits (doc. 1), alors que le nombre d'exploitations et le nombre d'actifs ont fortement diminué, tout comme la SAU (doc. 4). Aujourd'hui, avec moins de 500 000 exploitations et actifs agricoles (doc. 4), l'agriculture française a une forte productivité et est globalement à hauts rendements.

Cette performance a été permise par des révolutions techniques dans les années 1950 et 1960 qui ont conduit à l'établissement du productivisme, renforcé par la

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

première PAC à partir de 1962. Avec l'essor de l'utilisation des intrants et de l'irrigation, la sélection des plantes et des animaux et le développement de l'élevage hors-sol (doc. 5), l'agriculture française est devenue intensive.

- Une forte insertion aux marchés mondiaux (doc. 1, 2a et 5)

De plus, la France est l'un des plus grands exportateurs et importateurs agroalimentaires mondiaux, au 7^e rang des importateurs et 5^e des exportateurs (doc. 1), écart qui permet de faire de l'agriculture l'un des seuls secteurs encore excédentaires du commerce extérieur français (excédent de 18,4 milliards d'euros en 2011, doc. 1).

Néanmoins, cette importante insertion dans la mondialisation agricole crée une dépendance de l'agriculture française à la volatilité des prix et la forte variabilité des cours sur les marchés mondiaux (doc. 2a et 5), ce qui amoindrit les revenus des exploitations. Ainsi, la chute des cours du lait en 2008/2009 a divisé par 2,5 les revenus des exploitations laitières (doc. 2a), tandis que la chute des cours du porc en 2012/2013 a fait passer les revenus moyens des élevages porcins de 45 à 29 000 euros annuels (doc. 2a). En 2015, les prix du lait, de la viande de bœuf et du porc se sont à nouveau effondrés, comme les cours mondiaux des céréales.

B) Mais une activité économique qui cherche sa place

- Une place marginale de l'agriculture dans l'économie française : 3,5 % du PIB en 2014.

- La « fin des paysans » (H. Mendras, 1967) (doc. 3 et 4)

Les mutations techniques et économiques du système agricole ont conduit à la disparition de la paysannerie en tant que classe sociale. De 27 % des actifs métropolitains en 1955, elle ne représente plus que 3,5 % des actifs en 2010 (doc. 4), tandis que les valeurs paysannes sont désormais marginalisées dans la société, remplacées par des valeurs citadines (doc. 3). Cette place minoritaire des agriculteurs dans la société française se retrouve y compris au sein de la société rurale, alors que les paysages agricoles eux demeurent prédominants, couvrant 49 % de la surface de la France métropolitaine (27 millions d'ha sur 55 millions, doc. 4).

- Un rôle social qui s'est transformé (doc. 3)

Aussi, aujourd'hui, un nouveau rôle social est dévolu à l'agriculture et aux exploitants agricoles, sous l'impulsion des citadins et des néo-ruraux. Les paysans se métamorphosent en gestionnaires et producteurs de paysages (doc. 3). Le rôle environnemental du système agricole devient plus important que celui de fournisseur de denrées alimentaires.

II) Un système agricole français qui fait face à des crises récurrentes

A) Une crise du modèle productiviste depuis les années 1980-1990

- Une crise économique (doc. 2a)

La surproduction de certaines filières comme celles du porc ou du lait entraîne la chute des prix et des cours (doc. 2a). Cette crise d'excédents a commencé dès les années 1970 et explique les premières réformes de la PAC, avec par exemple la mise en place de quotas de production en 1984. Surtout, les réformes successives de la PAC ont progressivement ouvert l'agriculture européenne et donc française aux marchés mondiaux qui ont un impact de plus en plus marqué sur les filières les plus mondialisées comme les céréales ou les viandes. Par ailleurs, depuis 1992, la PAC subventionne des mesures agri-environnementales, en contradiction avec le modèle productiviste qu'elle soutenait depuis 1962.

- Qui est renforcée par des facteurs externes au système français (doc. 1, 3 et 5)

Ainsi, des facteurs externes au système agricole en lui-même jouent un rôle de plus en plus prégnant. La concurrence croissante des pays de l'Union européenne qui produisent de plus en plus, à moindre coût, et sur les mêmes segments que la France, comme l'Allemagne, le Danemark ou les Pays-Bas (doc. 1 et 5), s'exacerbe. A ces pays européens s'ajoutent de nouveaux grands producteurs à l'échelle mondiale, notamment certains grands émergents comme le Brésil dont les exportations ont quasiment décuplé en 20 ans (doc. 1). De plus, la grande distribution exerce une pression importante pour faire baisser les prix, soit directement sur les exploitants, soit sur les IAA qui répercutent ensuite cette pression sur les producteurs agricoles (doc. 3 et 5). Les consommateurs eux-mêmes, dont les habitudes alimentaires évoluent, cherchent des produits plus sains, « ancrés dans un terroir » (doc. 3) et issus de circuits courts. Enfin, les autorités françaises imposent des contraintes environnementales et réglementaires croissantes qui entravent le fonctionnement des exploitations et renchérissent les coûts de production, réduisant par là la compétitivité des productions françaises sur les marchés européens et mondiaux (doc. 5).

- Une crise environnementale et sanitaire (doc. 5)

Le productivisme a également provoqué une crise environnementale, générant une pollution des eaux aux nitrates (doc. 5) ou en modifiant les paysages (création d'openfield sur de vastes surfaces, au détriment des bosquets et haies). A ces questions s'ajoute celle de la qualité sanitaire des productions. En effet, l'élevage intensif est accusé d'être à l'origine d'épizooties ou de dérives telles que la crise des poulets aux hormones.

B) Une crise porteuse d'inégalités sociales et spatiales

- La crise ne touche pas toutes les filières (doc. 1, 2, 3 et 4)

La crise du productivisme depuis les années 1980-1990 touche en priorité les systèmes agricoles intensifs et insérés aux marchés européen et mondial, à savoir la grande culture et l'élevage intensif. Les filières les plus touchées voient leurs revenus subir de fortes variations interannuelles (doc. 2a). Néanmoins, tous les

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

systèmes intensifs ne sont pas concernés, comme le montre l'exemple de la viticulture (doc. 1 et 2).

Par conséquent, les revenus agricoles sont très variables selon les branches agricoles (doc. 2a) : la viticulture et les grandes cultures tirent leur épine du jeu, alors que les éleveurs ont des revenus plus faibles. Aussi, certains secteurs sont subventionnés, par la France et l'Union européenne, comme l'élevage de bovins à viande, de porcs ou de bovins laitiers (doc. 2a). Ces subventions permettent d'atténuer les conséquences de la variabilité des prix et parfois servent à rémunérer les exploitations et à combler leurs déficits. Ces difficultés font que dans certaines filières, les exploitants ont du mal à trouver des repreneurs ou bien les installations de jeunes agriculteurs sont difficiles (doc. 3), ce qui explique la nouvelle hausse depuis les années 2000 de l'âge moyen des agriculteurs et le fort recul des moins de 40 ans dans les actifs agricoles (part passée de 23,2 % des actifs agricoles en 2000 à 18% en 2010, doc. 4). Mais plus généralement, le nombre global d'exploitations continue de reculer (l'agriculture a perdu un quart de ses exploitations entre 2000 et 2010 et plus de la moitié depuis 1988, doc. 4).

- Il y a en réalité de fortes disparités spatiales (doc. 2b)

En réalité, les écarts de revenus agricoles sont considérables d'une région à l'autre en France métropolitaine (doc. 2b), et au sein d'une même région. L'écart est de plus de 1 à 6 entre le Limousin, région aux plus faibles revenus agricoles, avec 15 500 euros par an en moyenne pour les moyennes et grandes exploitations (celles qui regroupent à l'échelle nationale les deux tiers des exploitations agricoles selon le doc. 4), et l'Île-de-France, région agricole la plus riche avec 97 800 euros par an. D'une façon plus générale, les bassins parisiens et aquitains, l'Alsace et l'Ouest ont des revenus plus importants que la France du vide et les montagnes métropolitaines. Sont très inférieures à la moyenne les régions Limousin, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Corse ou Basse-Normandie, régions dont les revenus diminuent entre 2011 et 2012 (doc. 2b). Cette répartition s'explique d'une part par les contraintes édaphiques et climatiques (régions de montagne défavorisées), mais ces raisons ne sont pas suffisantes en elles-mêmes. Les écarts proviennent davantage du type de production et du type de système agricole (intensif ou extensif, vivrier ou commercial et de marché). Par exemple, la relative faiblesse de l'agriculture aquitaine (doc. 2b), qui porte pourtant l'un des principaux vignobles de France et d'importants espaces de céréaliculture, est à mettre en rapport avec l'étendue de la polyculture au sein de cette région et l'agriculture de montagne des Pyrénées occidentales.

C) Qui engendre de nouvelles mutations du système agricole français

- La recherche d'une agriculture plus durable (doc. 3, 4, 6a et 6b)

Face à la crise agricole et à ses effets, les exploitants tentent de répondre à la demande sociale tout en diminuant les coûts de production et en cherchant à

augmenter les revenus. L'une des solutions semble être la mise en place d'une agriculture plus durable. Plusieurs voies sont suivies conjointement ou parallèlement. De nouvelles formes de système agricole se développent comme l'agriculture biologique (doc. 6a) qui connaît une forte croissance depuis les années 1990 : le nombre d'hectares concerné a quasiment décuplé en 20 ans, quand le nombre d'exploitations a quintuplé. L'agriculture biologique réduit les coûts de production en limitant les intrants aux produits naturels souvent moins chers que les produits chimiques, mais les rendements sont plus faibles. Les produits labellisés bio relèvent par ailleurs d'un marché de consommation en pleine expansion, notamment au sein d'une population citadine de classes moyenne et aisée (doc. 3). Mais leur poids est à relativiser, car l'agriculture biologique ne couvre que 3,5 % de la SAU en 2014 et 5,8 % des exploitations (si on compare les données des doc. 4 et 6a). Ce décalage montre d'ailleurs que ce sont plutôt les petites exploitations qui se convertissent au bio, cherchant un nouveau modèle de développement économique et de nouveaux débouchés pour leurs productions, tout en s'adaptant à la demande des consommateurs (doc. 3). Cependant, l'agriculture durable ne porte pas seulement sur la production agricole, elle concerne également les circuits de commercialisation qui privilégient si possible les circuits courts, afin de s'extraire des conditions imposées par les IAA ou la grande distribution et de permettre d'augmenter les marges des exploitations. C'est ce que montre le document 6b à travers l'exemple des AMAP, principalement développées dans les bassins de vie urbains, à proximité des grandes agglomérations métropolitaines.

- Une reconfiguration des structures agraires (doc. 2b et 4)

La crise agricole provoque depuis la fin des années 1980 une nouvelle mutation des structures agraires elles-mêmes. La concentration des terres s'accélère. A l'échelle nationale, la surface agricole utilisée a perdu un million d'hectares en une décennie (doc. 4) et se resserre sur les terres les plus fertiles et faciles à mécaniser. L'essor des grandes exploitations se poursuit : elles comptent un tiers des exploitations et les deux tiers de la SAU en 2010 (doc. 4). Cet essor s'effectue toujours au détriment des petites exploitations, mais, fait nouveau depuis 1988, aussi au détriment des moyennes exploitations dont la part diminue (doc. 4). Néanmoins, la taille ne garantit pas les revenus, comme le montre les fortes inégalités de revenus par région métropolitaine des moyennes et grandes exploitations (doc. 2b). Le document 4 insiste ainsi sur les mutations des structures agraires, passant de la domination des petites exploitations souvent d'autosubsistance en 1955 à la grande exploitation intensive et intégrée à la filière agroalimentaire, mutation accélérée depuis la fin des années 1980. La structure des statuts des exploitations change également depuis 1988 (doc. 4). Ainsi, les exploitations individuelles sont passées de 93 % des exploitations en 1988 à 69 % en 2010, au profit principalement des EARL (0,2 % des exploitations en 1988 contre 16 % en 2010), c'est-à-dire des exploitations à responsabilité

limitée qui, si elles font faillite, n'entraînent pas la faillite personnelle de l'exploitant et de sa famille, et au profit secondairement des regroupements de producteurs (GAEC) dont la part a doublé de 1988 à 2010 (de 4 à 8 % des exploitations). Il faut noter que le type EARL n'existait quasiment pas en 1955, qu'il a connu une très faible progression dans les années 1960-1970, avant d'exploser depuis 1988, jusqu'à doubler sa part entre 2000 et 2010 (doc. 4), signe de la crise que traverse le monde agricole.

III) Les mutations du système agricole aboutissent à sa recomposition en une pluralité croissante de systèmes agricoles.

Cette partie constitue une typologie dont il faut proposer les critères, en fonction des éléments avancés dans les deux premières parties du commentaire : le niveau de revenus des exploitations (doc. 2b), le type de productions (doc. 2a, 3, 5 et 6a) et la géographie des productions agricoles. Il s'agit par cette typologie de montrer que l'agriculture française est plurielle et que les situations sont finalement très diverses face aux crises et mutations agricoles et aux réponses qui leur sont apportées.

A) Les systèmes agricoles de la puissance et à hauts revenus

- Le système de la grande culture : l'agribusiness à la française (doc. 1, 2a et 2b)
Ce système repose sur la production de céréales, oléagineux et plantes industrielles (betteraves à sucre, pommes de terre), donc sur des productions exportatrices et classées dans les premiers rangs européens (doc. 1). Ainsi, la France produit près d'un quart des céréales de l'Union européenne et près d'un tiers du sucre (doc. 1). La concentration spatiale de ces productions s'est faite sur les terres les plus favorables à la mécanisation et à l'intensivité : bassins parisiens (Ile-de-France, Beauce, Vexin, Champagne crayeuse, Picardie, Nord-Pas-de-Calais) et aquitain (Landes, Charente), plaine d'Alsace, Limagne. C'est le système de la puissance agricole française, système très rémunérateur (doc. 2b) développé soit de longue date comme en Beauce, soit lors de la révolution agricole du productivisme comme la Champagne crayeuse. Mais cette puissance n'exclut pas les crises, notamment parce que ce système agricole est très dépendant des marchés internationaux sujets à spéculations (le doc. 2a montre qu'en 2013 les revenus des céréales et des oléagineux ont été faibles suite à l'effondrement des cours mondiaux après plusieurs années de forte hausse) et des IAA car il est très intégré.
- Le système agricole de la viticulture (doc. 1 et 2a)
La production de vins en France s'effectue au sein de grands vignobles dont nombre sont de renommée mondiale et valorisés par des appellations (AOP ou IGP) : le Champagne, les vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Alsace, etc., tandis que d'autres sont moins connus comme les vins du Val de Loire, les Côtes de Provence ou les vins charentais. La viticulture française réalise 54 % de la

production européenne (doc. 1) et est intégrée au marché mondial. Ainsi, la production de Champagne part à 80 % à l'export. Elle explique également le maintien de nombreuses petites exploitations : en Alsace, les exploitations possèdent majoritairement moins de 3,5 hectares. C'est le système agricole le plus rémunérateur, avec un revenu d'un tiers supérieur à la moyenne (doc. 2a). Ces vignobles se localisent souvent (mais pas uniquement) près du littoral méditerranéen et dans les vallées des grands fleuves français : Val de Loire, Gironde et vallée de la Garonne, vallée du Rhône et de la Saône, fossé rhénan. Mais tous les vignobles ne sont pas aussi riches et certains traversent des difficultés et se plient à des campagnes d'arrachage ou une reconversion vers le raisin de table (production dans laquelle la France est 3^e producteur européen selon le doc. 1), comme le Languedoc ou la Corse. De plus, de nouveaux concurrents émergent ces dernières années, notamment les pays neufs et désormais la Chine.

B) Des systèmes agricoles intermédiaires et à la recherche d'un nouveau souffle

- Les systèmes agricoles des cultures délicates (doc. 1 et 2a)

Les cultures délicates regroupent le maraichage, l'arboriculture et l'horticulture. Ces productions ont aussi une certaine importance au sein de l'Union européenne, la France se classant au 3^e rang des producteurs de fruits avec près de 17 % de la production (doc. 1). Mais ce système agricole connaît une forte variabilité interannuelle du fait des conditions climatiques qui jouent encore un rôle important. Ainsi, l'arboriculture fruitière est la filière la moins rentable en 2013 (doc. 2a), année de faible récolte suite à des gels tardifs et de nombreux orages. D'autres secteurs sont en meilleure forme, comme celui des légumes et champignons classé au 4^e rang des revenus en 2013 (doc. 2a). L'éventail est varié : des légumes de plein champ en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Bretagne et Aquitaine, du maraichage autour des villes, des vallées fluviales (notamment Val de Loire, Garonne, Rhône) et des régions méditerranéennes, notamment avec la *huerta* du Comtat Venaissin. Enfin, les fruits et vergers se concentrent en Corse, vallées du Rhône et de la Garonne, et en Normandie (pommes et poires). Ces cultures délicates ont participé à la mutation du système agricole méditerranéen vers des productions intensives et commerciales.

- Les systèmes agricoles de l'élevage intensif

L'élevage intensif (porcs, volaille, bovins), s'il se classe dans les premiers rangs européens avec entre 10 et 13 % des productions européennes (doc. 1), a de faibles revenus, mais qui varient, selon le type de bétail, de 31 000 euros annuels à 23 200 euros en moyenne en 2014 (doc. 2a). L'élevage intensif se concentre dans l'ouest de la France métropolitaine : dans le cadre du modèle agricole breton en Bretagne et Vendée, ou grâce à de puissantes IAA comme le groupe Lactalis en Normandie. Mais ces branches connaissent des crises récurrentes depuis les années 1970 (poulet aux hormones, grippe aviaire pour les volailles,

peste porcine pour le porc, etc.), qui conduisent régulièrement à des faillites d'exploitations voire d'IAA et à des restructurations (*cf.* le groupe Doux, l'un des plus puissants à l'échelle mondiale au début des années 2000, a sombré entre 2004 et 2008, avant de se restructurer entre 2008 et 2011 et de se hisser à nouveau aux premiers rangs mondiaux en 2014). Ce sont aussi les systèmes agricoles fortement touchés par la concurrence européenne et la volatilité des prix, ce qui provoque une variabilité forte des revenus (doc. 2a). La solvabilité des entreprises est souvent maintenue par les subventions (doc. 2a).

C) Des systèmes agricoles en difficulté mais qui connaissent les recompositions les plus abouties et les plus novatrices

- Les systèmes agricoles de l'élevage extensif (doc. 1, 2a et 3)

L'élevage extensif est principalement le fait des espaces de moyenne montagne. Celui de bovins se concentre dans les montagnes humides : Vosges, Jura, Alpes du Nord, Massif central sur les régions Auvergne et Limousin. Dans ces territoires, on constate une mutation vers les produits de terroir et la labellisation des productions, avec notamment les AOP fromagères : les Comté, Morbier et Mont d'Or dans le Jura, le Munster dans les Vosges, les Fourme d'Ambert, Saint Nectaire, bleu d'Auvergne et Cantal dans le Massif central et les Reblochon et Beaufort dans les Alpes du Nord. La vente s'effectue, en plus des circuits traditionnels, soit par des coopératives, comme les fruitières du Jura, soit auprès des touristes dans les stations de montagne. Néanmoins, ces systèmes agricoles sont en recul face à l'essor du tourisme, aussi les éleveurs sont-ils souvent pluriactifs. En dehors des montagnes humides, on trouve l'élevage extensif bovin à viande en Bourgogne et Pays de la Loire, et bovin laitier en Normandie. Les revenus sont aléatoires comme le montre le document 2a.

L'élevage extensif des ovins et caprins se concentre sur les montagnes sèches : sud du Massif central, Alpes du Sud, Pyrénées et Corse, et en dehors des montagnes en Poitou-Charentes pour le lait. Les revenus sont faibles : 60 % de moins que la moyenne, avec 17 400 euros en 2013 (doc. 2a) alors que la France est le 2^e producteur ovin de l'Union européenne (doc. 1). Là-aussi, existe une réorientation vers les productions de qualité (doc. 3), comme la charcuterie labellisée, les agneaux de Pâques ou les fromages AOP, tels le Roquefort dans le Massif central ou l'Ossau Iraty dans les Pyrénées occidentales.

Globalement, l'agriculture de montagne est fortement aidée par l'Union européenne, via la PAC et le FEDER, afin d'assurer son maintien, notamment pour des raisons environnementales, ce qui transforme peu à peu le pastoralisme en activité de service (doc. 3).

- Les systèmes agricoles de polyculture et polyélevage

Contrastant avec les territoires agricoles spécialisés, se développent d'importants espaces de polyculture, souvent associée à du petit élevage (canards, oies, lapins). On en trouve dans toutes les régions de France métropolitaine, mais la

polyculture semble être plus importante sur la façade atlantique et selon un U partant de Basse Normandie, descendant vers les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, l'Aquitaine puis Midi-Pyrénées et remontant vers la Lorraine, espaces auxquels on peut ajouter une grande partie de la Corse. Il s'agit souvent de petites exploitations, aux exploitants plus âgés que la moyenne, et qui ont du mal à trouver des repreneurs, aussi disparaissent-elles lentement. Mais ces exploitations sont très tournées vers la vente directe des surplus de production et peuvent être très dynamiques en favorisant certains créneaux valorisants comme le foie gras ou les produits issus du canard dans le Sud-Ouest.

- Les systèmes agricoles d'outre-mer

Enfin, même si les documents ne les mentionnent pas, on peut évoquer les transformations de l'agriculture ultra-marine. Les activités agricoles traditionnelles y reposent sur les productions tropicales d'exportation développées à l'origine dans le cadre des plantations coloniales (canne à sucre, banane). Mais, elles sont en crise depuis les années 1970 du fait de la concurrence des pays voisins ou des pays en développement ou émergents en général, aux conditions salariales nettement plus favorables, et des SAU en diminution du fait de l'étalement urbain. A côté de ces secteurs de produits tropicaux, se maintiennent des agricultures de niche spécialisées mais souvent elles-aussi concurrencées, comme la culture de la vanille à la Réunion (aujourd'hui très concurrencée par Madagascar et l'Indonésie), qui s'appuie sur des stratégies de différenciation vers le marché local et par un label de qualité haut de gamme, et touristique avec une valorisation par d'autres marchés de niche (gastronomie, épicerie fine, cosmétique, bio, etc.). Une autre agriculture de niche concerne l'horticulture et les plantes à parfum : géranium et vétiver à la Réunion (mais concurrence de la Chine et de l'Égypte pour l'essence de géranium et des pays asiatiques pour l'essence du vétiver), Mayotte pour l'essence d'ylang-ylang.

Ainsi, fortement concurrencés sur les marchés internationaux pour les productions d'exportation, les systèmes agricoles ultra-marins se recomposent sur les productions, notamment maraichères et d'élevage, à destination des marchés locaux, ce qui permet par ailleurs de diminuer les importations et de faire baisser les prix.

Conclusion :

La triple crise (économique, sociale et environnementale) liée au modèle productiviste et à l'ouverture des marchés agricoles, crise que vivent les systèmes agricoles français depuis les années 1970-1980 et qui a abouti à des mutations toujours en cours des modes de production, des structures d'exploitation et de commercialisation. Le bon élève de la première PAC connaît des difficultés récurrentes depuis les années 1980, au fur et à mesure des réformes.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

La relative stabilité de la carte agricole de la France depuis 50 ans cache une spécialisation régionale qui s'accroît, une concentration de plus en plus marquée des productions dans l'espace et la déprise agricole des terres les moins favorables. La diversité de situations des systèmes agricoles est en fonction du type de production.

2^e partie : Exploitation adaptée à un niveau donné

Choix du niveau : classe de Première L ou ES

L'annexe fournie portait sur le programme de 1^{ère} ES-L, année consacrée à la géographie de la France et de l'Europe dans la mondialisation, qui permet, plus précisément sur le 2^e thème du programme de travailler sur « l'aménagement et le développement du territoire français ». Après avoir vu la gestion des milieux et la France en villes, la question 3, « Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation », doit donner lieu à un cours sur les « dynamiques de localisation des activités et mondialisation ». Le système agricole français s'intègre alors comme une activité économique structurant l'organisation du territoire français et affectée de dynamiques diverses dans un contexte européen et mondialisé.

Problématique de cette partie de cours : Quelles sont les dynamiques de l'agriculture française à différentes échelles et leurs effets sur les stratégies des acteurs économiques et le territoire français ?

Notions :

Il est acté que la notion d'espace productif aurait été développée et définie en amont. De nombreuses notions peuvent être mobilisées sur le thème. Néanmoins, il faut sélectionner celles qui permettent de faire comprendre aux élèves les mutations des systèmes agricoles français. Un premier ensemble de notions porte sur les structures agraires : spécialisation régionale, agriculture intensive /extensive, rendement, productivité, jachère, intrants. Un second groupe de notions définit l'importance des effets des mutations en cours en mettant en exergue la chaîne d'acteurs et de systèmes spatiaux (intégration à la filière agroalimentaire, agriculture durable, labellisation, déprise, désertification).

Thématiques à traiter :

Les 2 à 3 heures de cours consacrées aux espaces productifs agricoles français permettent de montrer la puissance et l'intégration de l'agriculture française aux échelles européenne et mondiale, grâce à une intensification du travail agricole et la spécialisation régionale croissante des productions. Mais ces mutations ne sont pas exemptes de crises (économique, sociale, environnementale, sanitaire), favorisent les inégalités spatiales et conduisent à une concentration de la SAU sur un nombre restreint de grandes exploitations. Aussi, de nouvelles pratiques agricoles se développent



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

intégrant les problématiques du développement durable (production de qualité, circuits courts de commercialisation, développement de pratiques agraires plus durables).

Capacités mobilisées :

Pour mettre en exergue ces thématiques et notions, l'enseignant peut durant un cours dialogué analyser quelques documents (graphiques et cartes) afin de repérer, prélever et croiser leurs informations qui permettront d'élaborer la structure du cours. Cette démarche peut être associée à la conception d'un croquis de la France métropolitaine agricole, présentant les espaces agricoles et leur insertion aux échelles européenne et mondiale.





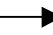




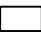


Production graphique :

Rappel :

Cette production n'est pas celle attendue des élèves en classe mais celle qui servirait de réflexion à l'enseignant pour élaborer un croquis simplifié à destination des élèves. Son niveau de difficulté et de réalisation correspond ainsi à un niveau universitaire.

Titre : Des espaces agricoles français en recomposition

Légende :

- 1) Des espaces productifs agricoles hérités de la révolution productiviste mais de plus en plus différenciés
 - a) Des territoires agricoles spécialisés et souvent intégrés aux filières agroalimentaires et aux marchés mondialisés
 -  La grande culture productiviste et exportatrice
 -  Les vignobles de renommée nationale, européenne voire mondiale
 -  Les huertas méridionales intensives
 -  Principaux ports du commerce extérieur agricole de la France
 -  Principaux axes logistiques facilitant les flux agricoles
 -  France : 5^e exportateur mondial de produits agroalimentaires
 - b) Les métropoles et leurs effets sur les systèmes agricoles
 -  Une agriculture périurbaine maraîchère, parfois intégrée à des circuits courts (AMAP) et marché de consommateurs aux demandes spécifiques
 - c) Des territoires agricoles en difficulté
 -  Déprise des moyennes montagnes d'élevage extensif
 -  Autres espaces d'élevage extensif d'herbivores
 -  Polyculture à faible productivité et rentabilité
 -  Remise en question et crise du modèle agricole breton
 -  Vignoble de masse en reconversion

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)


2) Une recomposition en cours des systèmes agricoles en crise ou en mutation


a) Une recomposition sous l'effet de contraintes extérieures

BRUXELLES L'Union européenne (Bruxelles) et la PAC (et ses réformes)


PARIS L'Etat français (Paris) et ses politiques (normes, aides)


X Les prix fixés dans les MIN (marchés d'intérêt national)

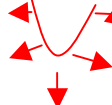
 La concurrence internationale croissante

 Espace de concentration des IAA

b) De nouvelles logiques productives dans les espaces agricoles

 Espaces de concentration des AOP : production de qualité et labellisation

 Espaces de développement de l'agrotourisme

 Limites des principaux espaces convertis en agriculture biologique

Justification de la production graphique :

La réalisation de ce croquis comporte un double objectif, méthodologique et cognitif. Il permet un entraînement à l'épreuve de cartographie du baccalauréat, tout en constituant une synthèse des idées essentielles à retenir qui font l'objet du cours général.

La production graphique permet de montrer les différences de plus en plus marquées entre les territoires agricoles, selon les types de production et selon les logiques de production : certains espaces sont alors privilégiés, tandis que d'autres sont délaissés. La crise du monde agricole et les mutations qu'elle engendre sont des facteurs d'inégalités spatiales croissantes, notamment dans un contexte européen et mondialisé.

Le croquis présente ainsi la complexité du système agricole français aujourd'hui qui implique des effets sociaux et économiques. Acteurs, flux et réseaux marquent l'espace productif. En cela, il est un facteur de l'organisation actuelle du territoire français et de ses dynamiques.

Le rôle des acteurs est mis en exergue par des figurés ponctuels ou linéaires de flux, tandis que les inégalités spatiales sont indiquées par les figurés de surface. Les aplats de couleur localisent la géographie des productions, tandis que les autres figurés surfaciques indiquent les recompositions en cours. Mais le nombre d'éléments spatiaux à représenter en figurés de surface doit conduire à une anticipation des chevauchements éventuels et à une réflexion plus approfondie dans le choix des figurés.

Certains candidats ont aussi choisi pour leur exploitation adaptée la classe de 3^e qui aurait aussi pu être choisie (2^e partie : « Aménagement et développement du territoire français », thème 1 : « Les espaces productifs »).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

Le système agricole français pouvait s'intégrer alors via une étude de cas à l'échelle locale sur « un espace de production à dominante agricole » qui débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale, intégrant la problématique du développement durable.

Pour cette étude de cas, en 2 à 3 heures, on peut :

- soit choisir un espace agricole bien intégré à la mondialisation (céréaliculture, viticulture, plantes industrielles, élevages intensifs), afin d'en caractériser les paysages, comprendre les modalités de leur inscription dans les circuits mondialisés et les dynamiques et mutations qu'ils connaissent.
- Soit choisir un espace agricole en déprise (régions de moyenne montagne ou de polyculture), afin d'en caractériser les paysages (friches notamment), les dynamiques en cours (déprise, friches agricoles, reboisement, dépeuplement /installation de néo-ruraux, recul des services, désertification) et les nouvelles stratégies souvent développées dans le cadre du développement durable (agrotourisme, patrimonialisation des paysages, labellisation des productions, parcs naturels régionaux, pluriactivité des agriculteurs).

Dans les deux cas, la mise en perspective à l'échelle nationale s'effectue par l'étude de la carte des espaces agricoles français et débouche sur la réalisation d'un croquis localisant les espaces dynamiques, en reconversion ou en marginalisation, et les facteurs de localisation (dont l'Union européenne et la mondialisation).

Conseils méthodologiques

RAPPEL : ADAPTATION DE LA PARTIE 2 DE L'ÉCRIT 2 POUR LA GÉOGRAPHIE

Au regard des compositions rédigées en 2015, le jury du CAPES externe d'histoire-géographie avait proposé dans le rapport du jury 2015 une réorientation du cadrage de cette seconde partie de l'écrit en rapport avec les attentes propres à la discipline mais aussi en accord avec ses pratiques dans le secondaire.

Depuis la session 2016, la seconde partie, dite « exploitation adaptée » est centrée sur la production graphique, élément essentiel des compétences attendues en géographie pour un enseignant du secondaire, au collège comme au lycée.

Ainsi **se substituant à la trace écrite**, une explicitation des choix graphiques semble être **pour la géographie** plus en accord avec les attendus de cette partie 2 de l'épreuve 2 de l'écrit.

Ce que le jury de géographie attend de cette partie 2 de l'épreuve 2 :

-Le **choix d'un niveau de classe**, problématisé et justifié par rapport à la problématique dégagée, son insertion et/ou articulation à une partie de séquence ou de séance.

-Les **notions** que le candidat se propose d'aborder avec les élèves, notions définies par rapport au niveau de classe et adaptées aux **thématiques à traiter**.

-Une **production graphique discutée** comme suit : choix de la forme graphique (croquis, schéma, modèle, échelle(s), mais pas de schéma heuristique) et de ses composantes. La légende de ce croquis doit IMPÉRATIVEMENT être localisée en face de celui-ci, c'est-à-dire dans la feuille comportant le fonds de carte à compléter, et non dans les copies du développement du devoir.

Rappelons tout d'abord, que le jury attend de futurs enseignants qu'ils aient un niveau d'expression convenable où les fautes de syntaxe, les erreurs d'orthographe ou de grammaire ne nuisent pas à la compréhension de la copie.

Les croquis, où qu'ils se trouvent dans la copie, doivent être clairs, soignés et réalisés dans le respect des règles :

- ✓ de présentation (titre, légende, orientation, échelle, nomenclature),
- ✓ de la sémiologie graphique (choix des figurés, ...). Attention, l'utilisation des hachures s'effectue selon des règles précises : hachures horizontales, puis verticales. Les obliques, pour des raisons de visibilité, ne sont à utiliser qu'en ultime recours.

La légende doit être ordonnée avec des titres explicites et reliés au sujet, des faits hiérarchisés. Le blanc est considéré comme une couleur en cartographie et doit apparaître en tant que tel avec sa signification dans la légende.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

Pour le croquis de synthèse, la légende doit être placée face à lui.

Le croquis doit donc **absolument** être travaillé par les étudiants car c'est clairement la partie la plus faible, même dans les bonnes copies : un soin minimum dans la réalisation, une maîtrise des figurés, et surtout une connaissance des localisations sont incontournables pour réussir cet exercice. L'absence de nomenclature et la faiblesse des localisations sont générales. Le niveau de connaissances spatialisées des candidats, sur un sujet pourtant très classique, est alarmant. Si le système est généralement correctement connu, les réalités du territoire sont souvent mé(in)connues ce qui se retrouve dans des croquis étiques ou multipliant les erreurs de localisation.

Il faut préciser qu'un professeur qui enseigne la géographie et qui doit apprendre aux élèves de terminale à avoir un regard critique sur les cartes doit savoir les faire lui-même dans les règles. D'autant qu'il devra faire réaliser 7 croquis de géographie en Terminale pour préparer ses élèves aux épreuves du baccalauréat, croquis bien plus compliqués que ce qui était demandé ici. Les grands repères spatiaux doivent être maîtrisés, comme la localisation des grandes villes françaises. Beaucoup de candidats ne se sont même pas rendu compte que la carte sur la répartition des AMAP en France permettait de localiser de nombreuses villes avec exactitude. Rouen, notamment, a été très maltraitée : port maritime, elle a été placée sur la côte du Cotentin à la baie de Somme, par plusieurs candidats...

Le jury attire l'attention des candidats et de leurs formateurs sur certaines contraintes matérielles. Les copies étant désormais numérisées, il importe d'utiliser des couleurs de stylos et de crayons de couleur suffisamment visibles. Les encres bleues pâles, les couleurs trop pastel ou le jaune clair sont à proscrire.

La partie « analyse critique » doit répondre aux canons classiques du commentaire de documents en géographie :

- ✓ une introduction qui analyse et borne le sujet, avec une problématique, une présentation rapide des documents, et une annonce du plan ;
- ✓ un développement en deux ou trois parties, qui s'organise selon un raisonnement interne structuré et problématisé,
- ✓ une conclusion avec réponse à la problématique.

Elle doit également montrer un niveau de connaissances suffisant, surtout pour une thématique traitée dans tous les manuels de préparation au concours. Tous les documents doivent être utilisés, sans être paraphrasés (attention aux textes), et mis en valeur par des croquis, calculs, tableaux, etc. quand c'est possible. Les documents doivent être croisés les uns avec les autres et mis en perspective grâce à des connaissances personnelles. La paraphrase est trop souvent la norme et est durement sanctionnée, les tableaux statistiques doivent être analysés afin de servir d'argumentation de réponse au sujet et non simplement lus. Le commentaire de documents suppose une analyse organisée des documents et non leur simple résumé.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

La partie « exploitation adaptée à un niveau donné » doit répondre aux consignes données dans le rapport du jury 2015, ce qui n'a pas toujours été le cas :

- ✓ une définition du niveau scolaire choisi,
- ✓ les définitions des notions en lien avec l'exploitation pédagogique,
- ✓ le choix des thématiques traitées,
- ✓ une production graphique qui devait être justifiée dans son contenu et sa forme.

L'exploitation adaptée doit être pertinente avec la partie analyse critique sans pour autant la répéter. Le candidat doit adapter sa réflexion scientifique de manière à pouvoir la transmettre à un public scolaire, en relation avec le thème du programme et le niveau de classe choisi.

Le choix et le développement de l'exploitation adaptée ne sont pas toujours pertinents par rapport au sujet, ou au contenu de la séquence choisie. Par exemple, des candidats qui ont choisi d'adapter le sujet dans la séquence sur les milieux en classe de Première y ont traité de l'agriculture (qui relève de la séquence sur les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation) et non des milieux. D'autres ont développé le cours entier sur les espaces productifs, en parlant donc également des espaces de l'innovation. « L'étude de cas » est mise à contribution sans en connaître la fonction.

Les notions, quand elles ne sont pas confondues avec le vocabulaire, sont trop peu nombreuses (par exemple une ou deux notion(s) seulement proposées pour une adaptation sur une séquence de plusieurs heures en Première) et le plus souvent ne sont pas définies, ou les définitions ne sont pas adaptées au niveau scolaire choisi.

Un exemple de bonne copie

Les bonnes copies se distinguent par une bonne maîtrise de l'expression écrite, de la méthode et par l'apport de connaissances personnelles servant à étayer l'argumentation. Toute production graphique honnêtement faite est valorisée, de même que l'apport de notions bien définies, des citations des textes dans les règles, une présentation groupée et courte des documents dans les règles, et des références à des travaux de géographes. La capacité à gérer son temps et à construire un ensemble organisé, avec un plan simple et clair, est valorisée. La critique des documents doit être intelligente, mais très peu de copies ont par exemple noté que les AMAP ou l'agriculture biologique demeuraient des phénomènes marginaux.

A l'inverse, les copies médiocres sont liées en général à de vastes paraphrases, des propos vagues, et des analyses sans nuance, avec sur ce sujet, un déclinisme marqué (l'agriculture française s'effondre, les agriculteurs se suicident¹⁹, etc.). Le

¹⁹ Cette remarque ne signifie pas que la géographie se désintéresse des phénomènes sociaux. Elle ne méconnaît pas que le suicide est la troisième cause de décès chez les exploitants agricoles français (source : Institut national de veille sanitaire, NDP)



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

manque de connaissances, sur un sujet facile d'accès, à la fois par la diversité des documents et des approches possibles, ainsi que par sa proximité avec une thématique centrale dans la question de programme, est toujours surprenant à ce niveau. **La méconnaissance du vocabulaire, qui est pourtant un attendu des programmes de seconde sur « nourrir les hommes » est aussi massive** : les notions de rendement et de productivité souvent mal comprises. La ruralité est confondue avec l'agriculture, et l'intensivité avec l'extensivité. L'agriculture est trop souvent assimilée au secteur primaire tout entier. Cette méconnaissance des notions se révèle souvent dans la seconde partie de l'épreuve. Elle se note également dans les nombreuses exploitations adaptées faites sur le chapitre « La France en villes », ce qui visiblement n'a pas posé de problèmes aux candidats.

Ainsi, un candidat a obtenu une excellente note en fondant sa problématique sur les caractéristiques de la crise agricole et les réponses qui lui sont apportées. Le raisonnement géographique a alors consisté en une réflexion en trois parties. La première a présenté la puissance du système agricole français à l'échelle européenne et mondiale, tout en mettant en avant la volatilité des marchés agricoles qui conduisent au maintien de fortes subventions et à des disparités spatiales et de filières. La deuxième partie a développé les causes des difficultés du système agricole français fondées sur l'essor de la concurrence européenne et des pays émergents, sur des conditions structurelles françaises peu favorables et des problèmes environnementaux et sanitaires multiples. La troisième partie enfin a montré que malgré ces difficultés, le système agricole français était capable d'adaptations qui passent notamment par la reterritorialisation et la conversion des productions vers la qualité avec la valorisation des produits de terroirs ou certifiés (AOP), dans le cadre de circuits courts de distribution, mais surtout à proximité des métropoles, et d'une affirmation croissante de l'agrotourisme et de l'agriculture biologique, même si ces deux derniers éléments demeurent minoritaires.

L'exploitation adaptée a été effectuée en classe de Première ES-L, au sein du thème 2, dans la dynamique des espaces productifs. Une étude de cas sur le modèle agricole breton et son évolution a été proposée, comme un exemple emblématique des recompositions successives du système agricole français. Les notions de productivisme, mondialisation, élevage hors-sol, intensification ont été mises en exergue et définies.

La production graphique établie était la suivante :

Titre : Les espaces productifs agricoles français, entre dynamisme et difficultés

Légende :

- 1) Géographie des productions agricoles : une coexistence de systèmes productifs différenciés



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury 2016 (CAPES-CAFEP ext HG)

- Principaux vignobles français
 - Les systèmes agricoles intensifs (élevages hors-sol, cultures maraichères, huertas)
 - Les régions laitières
 - La grande culture céréalière et oléo protéagineuse
 - Agriculture de montagne extensive et fromagère
 - Les espaces de la polyculture
- 2) Les facteurs de localisation et dynamiques nouvelles
- Les métropoles, bassins de consommation aux demandes évoluant vers la qualité
 - Les principaux marchés de gros
 - Les principales coopératives de dimension nationale, européenne voire mondiale
 - Tourisme vert et agrotourisme en développement
 - Extension de la céréaliculture vers de nouveaux espaces de production
 - Moitié Sud : concentration des surfaces en bio
- 3) Des espaces agricoles reliés à l'économie mondiale
- Rôle de la PAC : subventions et normes
 - Concurrence de nouvelles puissances agricoles européennes et émergentes
 - Principaux ports d'importation et d'exportation des produits agricoles
 - Exportations françaises de produits agroalimentaires
 - IDE dans les IAA